



Votre député **PACÔME RUPIN**

fait le bilan de 4 ans d'action à l'Assemblée nationale

Élu depuis quatre ans dans la 7^{ème} circonscription de Paris qui s'étend sur les 4^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements, votre député revient sur l'action de la majorité présidentielle, alors que la France a traversé de nombreux bouleversements et affronté une crise sanitaire inédite.

Les députés
EM!

Nous sortons de plus d'un an de crise sanitaire : quelles leçons en tirer ?

La France a tenu le choc. Les Français ont fait preuve de beaucoup de patience durant ces longs mois. La crise a révélé des faiblesses, le manque de moyens de l'hôpital public, une trop grande dépendance vis-à-vis de l'étranger sur des produits de première nécessité, mais elle a aussi mis nos forces en lumière. La solidarité entre les pays de l'Union européenne n'a jamais aussi bien fonctionné. Nous avons encore renforcé notre modèle social qui a protégé les emplois, le pouvoir d'achat et pris en charge beaucoup de dépenses liées à l'épidémie comme les tests et les vaccins.

« Pour la première fois depuis vingt ans, il y a eu plus de créations que de destructions d'emplois dans l'industrie »

Cette crise a-t-elle remis en cause le bilan de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale en matière économique et sociale ?

Depuis le début du mandat, deux priorités ont guidé notre action : permettre à chaque Français de travailler et protéger leurs emplois. Nous avons d'abord privilégié la création d'emplois, en redonnant confiance aux employeurs. Avant la crise, nous avons réussi à faire baisser le chômage de manière significative et à réindustrialiser notre pays : pour la première fois depuis vingt ans, il y a eu plus de créations que de destructions d'emplois dans l'industrie. Puis, nous avons mené une politique « keynésienne » à un niveau jamais vu en France pour répondre à la crise. L'État est intervenu

massivement pour financer le chômage partiel, aider les entreprises et relancer l'économie. Grâce à cela, nous avons préservé le travail et le pouvoir d'achat de millions de Français. Nous continuerons à faire tout ce qui est possible pour atteindre le plein emploi.

La crise va-t-elle avoir un impact durable dans le monde du travail ?

Le télétravail a permis de maintenir une grande partie de l'économie. Pour ceux qui peuvent en faire, il va certainement se généraliser à un ou deux jours par semaine. Il permettra de réduire les déplacements qui sont souvent pénibles en Île-de-France. **Notre volonté est de continuer à valoriser le travail, car il est un facteur d'émancipation.** Nous avons baissé les cotisations salariales pour 20 millions d'actifs, défiscalisé les heures supplémentaires et réhaussé la prime d'activité. Le travail paie plus aujourd'hui qu'hier. Nous avons aussi simplifié l'accès à la formation pour aider chacun à s'adapter aux transformations du monde du travail.

Après cette crise, quelle doit être la grande priorité de ces prochaines années ?

Notre jeunesse. Elle a payé un lourd tribut lors de la crise sanitaire. Il faut s'incliner devant l'esprit de solidarité des plus jeunes qui a permis de préserver la santé des plus fragiles. En retour, nous devons leur accorder toute notre attention et nous mobiliser pour leur avenir. Dès le début de mandat, nous avons transformé le système de l'apprentissage, avec des résultats probants : **le nombre d'apprentis a doublé en deux ans !** Le dispositif « 1 jeune, 1 solution » a permis de les accompagner dans leur insertion dans le monde du travail avec plus de 300 000 offres et 9 milliards d'euros pour les soutenir. Quand j'étais adjoint au maire du 4ème arrondissement, j'avais mis en place un dispositif d'accompagnement et de mentorat qui débouchait très souvent sur des embauches.

Il existe une forte attente sur les questions environnementales. En faisons-nous assez pour lutter contre le réchauffement climatique ?

Le réchauffement climatique est le plus grand défi de notre siècle. Il y a deux visions de l'écologie pour y répondre. Celle qui explique qu'il faut limiter, restreindre, interdire, décroître pour baisser nos émissions de gaz à effet de serre ; je pense que cela conduit à une impasse sociale, la crise des gilets jaunes en

☞ Nous avons arrêté des projets absurdes sur le plan environnemental comme Europacity, la Montagne d'Or ou Notre-Dame-des-Landes ☞

a été la douloureuse démonstration. Puis, celle qui vise à décarboner notre économie, à faire confiance à l'innovation technologique, à accélérer la transition énergétique et surtout, à ne pas la faire payer aux plus modestes. C'est cela que nous portons. Nous avons arrêté des projets absurdes sur le plan environnemental - comme Europacity, la Montagne d'Or ou Notre-Dame des Landes - et fermé les centrales à charbon. Nous avons aussi soutenu la création d'une filière européenne de batteries électriques car il n'y aura plus de voiture à essence dans dix ans et investi dans un grand plan de rénovation énergétique, notamment grâce au Plan de Relance. Il faudra aller de plus en plus loin et de plus en plus vite, avec des alternatives crédibles à nos modes de production et de consommation.

En tant que membre de la Commission des lois à l'Assemblée, quelles doivent être les réponses aux problèmes de sécurité en France ?

Nous vivons une époque troublée car certains font croire que lutter efficacement contre l'insécurité passerait par une re-





mise en cause des principes fondamentaux de notre démocratie. Nous sommes confrontés quotidiennement à la violence dans notre société, relayée en boucle sur les chaînes d'information en continu et sur les réseaux sociaux. Mais notre État de droit est la solution, pas le problème : nos institutions républicaines sont d'autant plus fortes qu'elles sont justes.

“ Notre État de droit est la solution, pas le problème : nos institutions républicaines sont d'autant plus fortes qu'elles sont justes. ”

Nous croyons que c'est en donnant plus de moyens à nos forces de l'ordre et à la Justice que nous lutterons efficacement contre l'insécurité. Nous avons augmenté le nombre de policiers et gendarmes avec un objectif de 10 000 postes supplémentaires sur le quinquennat et le nombre de magistrats de 10%. L'arsenal juridique a aussi été durci contre le terrorisme ou contre les violences sexuelles faites aux mineurs par exemple, mais nous devons rester dans les limites fixées par notre Constitution. D'ailleurs le Conseil constitutionnel veille, et c'est heureux.

La défiance à l'égard des responsables politiques est de plus en plus grande. Comment y répondre ?

Depuis le mois de mai dernier, je suis rapporteur d'une mission parlementaire sur les modalités de la vie démocratique en France. Nos concitoyens sont d'autant plus défiant qu'ils pensent les politiques impuissants face aux bouleversements du monde. Les responsables politiques doivent être obsédés par les préoccupations quotidiennes de leurs conci-

toyens et y apporter des réponses concrètes, avoir des résultats. Je suis frappé par le gaspillage de temps et d'énergie autour de polémiques dérisoires, la plupart du temps sur les réseaux sociaux. Il faut aussi mieux répartir les pouvoirs de notre système démocratique : renforcer certains échelons décentralisés, réaffirmer le rôle du Parlement. Les Français veulent des élus engagés et utiles. A cause de l'obstruction parlementaire de l'opposition, nous n'avons pas pu faire aboutir la réforme constitutionnelle de 2018 qui aurait permis de moderniser nos institutions et notre vie parlementaire. Pour que le Parlement soit plus fort, il faut moins de parlementaires afin que chacun d'entre eux ait plus de moyens et plus de pouvoirs.

En tant que député, quel est votre plus grand regret ?

J'ai fait partie des nombreux députés qui se sont battus pour ouvrir de nouveaux droits pour les personnes en fin de vie. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à convaincre le gouvernement de mettre ce texte à l'ordre du jour. Je continuerai à porter ces combats car les évolutions de la société font toujours face à des conservatismes qui, bien que minoritaires, arrivent à les freiner. Nous l'avons encore vu avec l'ouverture de la PMA à toutes les femmes : la droite conservatrice s'est notamment mobilisée au Sénat pour ralentir la réforme. Nous avons finalement réussi à la faire adopter et nous pouvons en être fiers car c'est une évolution sociétale importante qui avait été repoussée depuis des années.

Par ailleurs, la réforme du Grand Paris ne s'est pas faite, notamment parce que les grands élus franciliens ne sont pas d'accord entre eux. Elle devra absolument aboutir dans les prochaines années. J'ai d'ailleurs déposé une proposition de loi pour simplifier le mille-feuille territorial en Île-de-France.



Quel est, au juste, le rôle d'un député ?

Voter la loi



Nous examinons et débattons chaque texte, qu'il soit d'initiative parlementaire ou gouvernementale. D'abord au sein de l'une des commissions thématiques, puis dans l'hémicycle avec l'ensemble des députés. Lorsque nous souhaitons en modifier la rédaction, nous proposons des amendements qui doivent être votés par la majorité des députés présents.

Contrôler l'action du gouvernement



Lorsqu'il y a des dysfonctionnements dans la mise en œuvre des politiques publiques nous interpellons les ministres concernés afin d'apporter des réponses. Les ministres ont aussi à rendre des comptes devant la représentation nationale lors des séances de questions au gouvernement.

Représenter les citoyens



Représenter la nation confère une responsabilité dans l'attention que nous devons prêter aux préoccupations de nos concitoyens. Les réunions publiques et les rendez-vous avec des citoyens, des associations ou des entreprises permettent de répondre aux sollicitations et de les porter dans le débat parlementaire.

Votre député, en QUELQUES CHIFFRES

192

amendements portés personnellement dont 37 ont été adoptés

parmi les **15%**

des députés les plus présents dans l'hémicycle ¹

663

interventions dans l'hémicycle

17^{ème}

député le plus influent sur les transports (sur 577 députés) ²

plus de **300**

dossiers traités à la suite d'interpellations de citoyens

40

ateliers citoyens et réunions publiques en circonscription

¹ Selon le site datan.fr

² Selon le site deputesinfluent.fr

Permanence parlementaire

📍 20 rue Saint-Nicolas, 75012 Paris

Pour prendre rendez-vous

📞 06 38 78 76 44

✉️ pacome.rupin@assemblee-nationale.fr

Suivez mon actualité

Sur mon site web :

🖥️ pacomerupin.fr

où vous pourrez vous abonner à ma newsletter.

Sur ma chaîne Youtube, pour retrouver toutes mes interventions en vidéo :

▶️ **Pacôme Rupin**

Et sur Twitter :

🐦 **@PacômeRupin**

